

Article 1. OBJECTIFS

OSE s'engage à vous accompagner pour atteindre vos objectifs physiques, à l'aide de coachings individuels préparés sur mesure.

Nous fixons ensemble vos objectifs durant un premier rendez-vous. Puis une première séance "tests" sera effectuée afin de définir vos capacités physiques, pour préparer au mieux vos séances.

Article 2. ENGAGEMENTS ET DISPONIBILITÉS

Selon les termes du présent contrat, pour vos séances nous vous attribuons un coach personnel, diplômé d'état, mais nous ne pouvons pas garantir sa disponibilité à chaque séance. Les séances ont lieu chez OSE, 75 rue haute saint-paterne 36100 ISSOUDUN ou à votre domicile.

Le coach s'engage à agir avec professionnalisme et à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour permettre l'atteinte de vos objectifs. Le client est responsable de son engagement personnel dans cette démarche ainsi que de sa disponibilité pour sa mise en œuvre.

Le contrat est un contrat de moyens et non pas un contrat de résultats. Ces moyens sont le temps, la compétence du coach sportif et votre investissement.

Article 3. RÉSERVATIONS ET ANNULATIONS

Le client prend l'engagement d'être ponctuel aux rendez-vous pris avec le coach. En cas de retard, la séance se terminera tout de même à l'heure prévue au départ.

En cas d'imprévu, le client doit prévenir le coach minimum 48h à l'avance pour reporter sa séance. S'il est impossible de la reporter, elle sera annulée. Si le délai des 48h est dépassé, la séance sera facturée. Les séances doivent être réservées minimum d'une semaine sur l'autre ou sur plusieurs semaines à l'avance. Nous faisons le maximum pour trouver un arrangement si changement dans votre emploi du temps. De même pour vous si nous avons un changement, nous vous demanderons peut-être de modifier le créneau dans le respect de vos disponibilités.

Article 4. TENUE

Pour vos coachings nous vous demandons d'avoir une tenue adéquate à la pratique sportive ainsi que des chaussures propres.

Article 5. FACTURATION

Le règlement doit être fait à la réception de la facture en début de mois par carte bleue, chèques, espèces, ANCV, ou virement notre RIB est présent sur chaque facture

Signature :